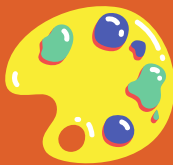




A partir du 1er avril 2022

# LE PORTAIL FAMILLE CHANGE



Mise à jour  
des  
coordonnées



Inscriptions



Réservations  
Modifications  
Annulations



Télétransmission  
de documents

## Pourquoi ce changement ?

Cette démarche vise à répondre essentiellement à deux objectifs :

- Profiter des évolutions techniques pour améliorer l'accessibilité du portail famille aux usagers (solution dite "responsive") permettant un accès via tout type de support informatique (ordinateur, tablette, smartphone).
- Migrer vers une solution tout-en-un permettant de fluidifier les échanges entre les familles et les services municipaux.

Ce projet répond également aux orientations de la commune formulées dans son projet social de territoire (Convention Territoriale Globale) et son Projet Educatif Territorial:

- Faciliter la dématérialisation et l'accès au numérique pour les usagers
- Améliorer l'information et la réponse apportée aux besoins des familles
- Accompagner chaque enfant et sa famille afin de construire son parcours éducatif.

Le nouveau portail sera disponible à l'adresse suivante :

<https://senneceylesdijon.portail-famille.app>



La notice d'utilisation sera disponible dans la rubrique "Services d'Accueil"



## Mise en service du nouveau portail : Le 1er avril 2022



A compter du 1er avril 2022, chaque famille recevra un courriel l'informant de la création de son nouveau compte et l'invitant à se connecter.

Lors de la première connexion, il sera demandé de créer un nouveau mot de passe puis de vérifier et de compléter les informations relatives au foyer. Cette étape est nécessaire pour accéder au module de programmation des présences aux différents services d'accueil.

Une fois cette vérification effectuée, chaque famille pourra :

- Faire ses réservations pour les vacances de printemps (inscription du 1er au 8 avril 2022)
- Renouveler ses réservations pour les accueils périscolaires à compter du 2 mai jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En conséquence, à compter du 1er avril 2022, les réservations et/ou modifications sur l'ancien portail famille seront bloquées. Aussi, pour la période du 1er avril au 15 avril 2022, les familles sont invitées à :

- Faire leur réservation, modification ou annulation directement auprès du service enfance et jeunesse par courriel :  
[enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr](mailto:enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr)
- Récupérer, si elles le souhaitent, les factures précédentes.

Concernant les paiements, toutes les prestations réalisées jusqu'au 15 avril seront facturées comme actuellement via l'ancien portail qui restera ouvert pour consultation et paiement des factures.

La facturation des vacances d'avril, quant à elle, sera disponible sur le nouveau portail.

La commune a répondu à l'appel à projet  
« Transition Numérique des Collectivités » lancé par l'Etat  
dans le cadre de son plan « France Relance 2020 – 2022 »  
et a été sélectionnée.



Ce nouveau portail famille est un site mené par  
**ABELIUM COLLECTIVITES** en trois temps :

- Une phase de paramétrage en janvier 2022
- Une phase de formation des agents et de préparation en février et mars 2022
- Une phase de transition entre les solutions actuelles et les solutions futures en avril 2022.



Ce projet d'un montant total de 6 670 € HT  
a été financé à hauteur de 5 336 € (80 %) par l'Etat au titre du plan de relance économique de la France 2020-2022 (appel à projet Transition Numérique des Collectivités).